

Réorientation : procédures d'admissions ?

Par **LuK**, le **25/03/2008** à **16:55**

Bonjour à tous.

Ma situation est la suivante : j'ai eu un bac L en 2005, puis je suis parti à Paris pour tenter une prépa, mais je n'ai pas tenu bien longtemps, j'avais 17 ans, peu de moyens, etc... Je me suis donc rabattu sur les Lettres Modernes à Paris IV-Sorbonne, mais manque de bol c'est tombé sur l'année de la crise du CPE, bref, la galère. Donc je suis parti à Strasbourg pour faire LEA, mais là au bout de deux ans de galère, de manque de motivation, j'ai décidé de faire du Droit à partir de septembre, car ça correspond davantage à mes goûts, à mes objectifs professionnels, et aux écoles que j'aimerais essayer d'intégrer (Sciences Po, CFJ entres autres). Si je ne réussis pas ces concours j'aimerais poursuivre en vue d'un master.

Ma question est la suivante : pour intégrer une université en première année de licence de Droit, est-ce que le service des admissions est regardant sur l'année où l'on a obtenu notre bac ? J'aimerais intégrer Paris II Panthéon-Assas, ou Strasbourg III si je ne suis pas admis là-bas...

Merci de me donner vos expériences en la matière, car j'aimerais vraiment être pris à Assas.

Par **Kem**, le **25/03/2008** à **17:05**

Ben non, pas pour la licence. C'est pour les M2 que ça se corse.

Toutefois, je te conseille d'envoyer ton dossier de demande d'admission dans plusieurs facs. A Paris, ça regorge !)

Par **LuK**, le **25/03/2008** à **17:09**

Pour Assas j'enverrai le dossier le jour même où on peut le télécharger sur le site, histoire que le mien soit sur le dessus de la pile...

Le truc c'est que j'ai entendu parler de zones d'affectation pour les facs (ça concernerait les nouveaux bacheliers) , et vu que je n'habite pas encore à Paris...

Mais évidemment je m'inscrirai dans d'autres facs, pour éviter de me retrouver sans rien à la rentrée...

Par **Kem**, le **25/03/2008** à **19:03**

Des zones d'affectation pour les facultés ??

Jamais entendu parler !

Des sources ?

Par **LuK**, le **25/03/2008** à **20:29**

Il me semble que ce programme s'appelle RAVEL.

Par **Kem**, le **26/03/2008** à **10:47**

Bon, ben si ça existe, les facs te débouteront simplement de ta demande d'admission !

:wink:

Inscris-toi partout où tu veux et plus encore, et puis attends le verdict Image not found or type unknown

Par **fan**, le **26/03/2008** à **16:34**

Fais aussi une demande dans les "petites facultés", en général, il y a une bonne ambiance. St Etienne est très conviviale, Chambéry n'est pas mal non plus, sinon tu as Lyon comme

grande fac. Image not found or type unknown

P.S. : J'oubliais, il y a aussi Grenoble. Ce qu'il y a de bien sur Grenoble c'est que le campus réunit toutes les facultés à St Martin d'Eyres, ça touche Grenoble. Pour aller à la fac, il faut prendre le tramway car il n'y a que ça comme transport près du campus.

Par **Katharina**, le **26/03/2008** à **17:01**

A mon avis il n'y aura aucun problème pour ton admission, en licence ils prennent généralement tout le monde, et même si ta zone d'affectation ne correspond pas à ta demande, ils prendront ceux qui sont dans cette zone en premier mais il y aura bien assez de place pour les étudiants des autres villes.

Après Assas c'est vrai que c'est particulier, on m'a dit qu'on pouvait y entrer avec des pots de vin surtout mais je ne sais pas du tout si c'est vrai.

Par **fan**, le **26/03/2008** à **18:07**

Peut-être sur Assas-Paris mais en tout cas pas sur Assas-Melun.

J'ai un problème moi-aussi : Titulaire du D.U. de secrétariat juridique j'aurais aimé intégrer la licence d'assistanat juridique mais je ne sais pas s'il y a une passerelle. Cette licence est une

licence professionnelle. Image not found or type unknown